



Demande depacsage annulée

Par sebdf60

Bonjour,

J'aimerais de l'aide et conseils.

J'ai demandé un depacsage a mon ex conjointe via une lettre AR avec tous le dossier et je m'aperçois qu'elle n'a pas voulu réceptionner la lettre puisque j'ai un retour destinataire sur le checking du tracking de la lettre.

Quels sont mes recours ?

Merci

Par Isadore

Bonjour

Pour rompre un PACS unilatéralement, il ne faut pas envoyer un courrier recommandé, mais faire appel à un commissaire de justice, qui se chargera d'informer votre partenaire et la mairie, le notaire ou le consulat :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35805/0_1?idFicheParent=F1620#0_1]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35805/0_1?idFicheParent=F1620#0_1[/url]

Par sebdf60

Super merci ,

Je pensais qu'elle allait signer le document car c'est elle qui voulait que j'entame la procédure...

Comme quoi on peut être surpris.

je suis sur le site et pour le coup ça serait quel type de demande résoudre un litige ?

Merci

Par Isadore

Bonjour,

Et bien tout dépend du litige. Si vous pensez à un problème lié au partage des biens ou à la résidence des enfants, il faut s'adresser au tribunal judiciaire.